



## A la une



## A l'attention de nos aînés

### ■ Repas reprogrammé

Bonne nouvelle ! Le CCAS aura le plaisir de vous recevoir autour d'un déjeuner festif au CLERMOTEL, le **dimanche 3 avril à 12h30**.

Vos disponibilités ayant peut-être changé par rapport à décembre 2021, il est **IMPÉRATIF DE VOUS RÉINSCRIRE** en retournant le coupon-réponse, ci-contre, avant le **1er mars 2022**.

Pour rappel, ce repas s'adresse aux agnessois nés avant le 31 décembre 1954.

Les conjoints qui n'ont pas l'âge de bénéficier de la prise en charge du repas, peuvent s'inscrire moyennant une participation de 25€ (le CCAS prenant en charge la différence). Les chèques sont à émettre à l'ordre du Clermotel.

En cas d'empêchement de dernière minute, nous vous prions de bien vouloir prévenir la mairie au moins 3 jours avant le repas.

Les personnes ne disposant d'aucun moyen de locomotion, doivent se faire connaître en mairie et indiquer leur numéro de téléphone.

### ■ Cette année, les étrennes ont changé...

Plus de chèque CADOC ! En effet, le CCAS a souhaité vous offrir un colis de petites douceurs, un cadeau pratique, gourmand, accessible à tous, immédiat et sans aucune autre démarche.

D'ailleurs, si vous n'en avez pas fait la demande, le CCAS vous offre une session de rattrapage. Vous avez jusqu'au **1er mars** pour nous contacter en mairie au 03 44 68 23 00 avant de le récupérer, si bien sûr vous avez l'âge requis (67 ans).



### Bulletin d'inscription « Repas des aînés »

1ère personne : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

2ème personne : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

o PARTICIPERA(ONT) au repas du dimanche 3 avril 2022

o Mon(a) conjoint(e) n'ayant pas l'âge requis pour une prise en charge totale, je verse la somme de 25€ en chèque à l'ordre du **CLERMOTEL**.

A Agnetz, le \_\_\_\_\_

Signature

**A renvoyer avant le 1er mars 2022**

## Vœux 2022 en vidéo

Pour ceux et celles qui n'auraient pas suivi l'actualité de la commune sur la toile, sachez que vous pouvez visionner les vœux de Mme Ansart sur <https://agnetz.fr/actualite-792.html> ou en scannant ce QR code à partir de votre téléphone portable.



## Élections

### Inscription sur les listes électorales

Cette année, vous êtes appelés aux urnes pour :

⇒ **Les Présidentielles :**

Tour 1 : **le dimanche 10 avril 2022**

Tour 2 : **le dimanche 24 avril 2022**

⇒ **Les Législatives :**

Tour 1 : **le dimanche 12 juin 2022**

Tour 2 : **le dimanche 19 juin 2022**

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale de la commune, **deux possibilités pour le faire :**

1. Par internet, sur le site **[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**
2. En mairie, via un formulaire papier (cerfa 12669 + justificatifs d'identité et de domicile).

**Dates limite d'inscription pour les présidentielles :**

⇒ jusqu'au **2 mars** par internet

⇒ jusqu'au **4 mars** en mairie

**Dates limite d'inscription pour les législatives**

⇒ jusqu'au **4 mai** par internet

⇒ jusqu'au **6 mai** en mairie

## Travaux

### Les travaux du Parc, bientôt terminés !

A l'heure où nous vous parlons, les travaux de voirie s'achèvent autour de la mairie et notamment dans les rues Marcel Thomas et Gaston Paucellier. Et le rendu est très satisfaisant. Encore quelques finitions à effectuer avant l'aménagement des espaces verts, aux beaux jours.



## Urbanisme

### Projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme



#### Modification simplifiée N°1 du PLAN LOCAL D'URBANISME



4 / DOSSIER DES ÉLÉMENTS DU PLU APRÈS MODIFICATION



Sur délibération du conseil communautaire du Pays du Clermontois, compétent en matière de « documents d'urbanisme » depuis le 15 mai 2019, il a été décidé de modifier le PLU d'Agnetz afin de corriger une incohérence et contradiction de règle au sein du même article UB 11.

Cette rectification d'erreur matérielle est indispensable à la bonne instruction des futures autorisations d'urbanisme pour en sécuriser la légalité.

Aussi, depuis le 12 janvier et ce jusqu'au 12 février, vous pouvez consulter en mairie le projet de modification du PLU et l'exposé des motifs, aux horaires d'ouverture du secrétariat (soit du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00), ainsi que sur notre site internet : [www.agnetz.fr](http://www.agnetz.fr), rubrique urbanisme et sur celui de la Communauté de Communes.

## Sécurité routière

### Au stop, on s'arrête !

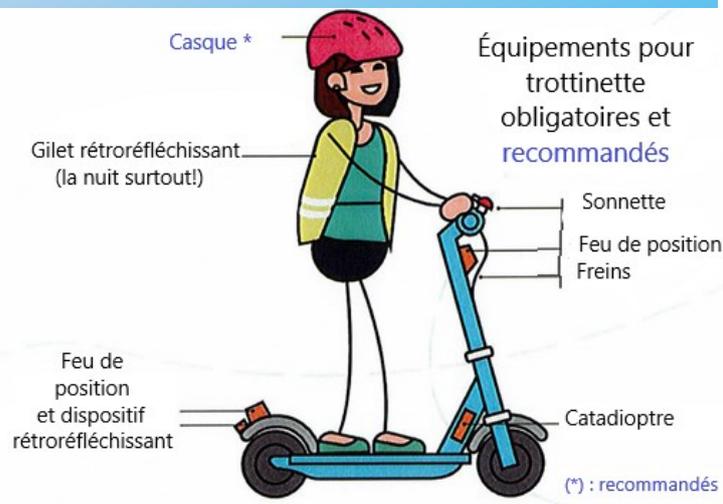
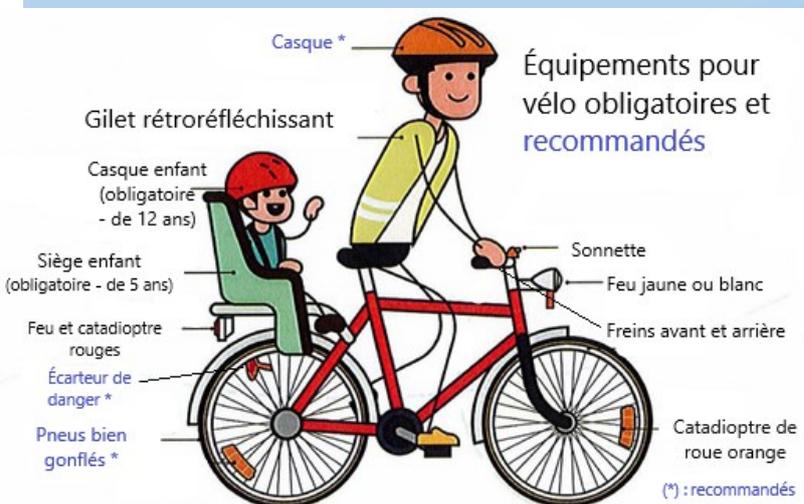


Sur les trajets journaliers, nous avons tendance à oublier les panneaux de signalisation : **limitation de vitesse, stop, cédez le passage...** Ils sont pourtant bien là et assurent notre sécurité et celle des autres.

Il est très fréquent de voir des conducteurs se contenter de ralentir à l'approche d'un stop mais sans s'arrêter totalement. C'est le fameux "stop glissé", évidemment interdit et verbalisable ! Le stop n'est pas un cédez le passage. Ne négligeons pas ces panneaux sous prétexte que nous passons devant chaque jour. **RESPECTONS-LES !**

## Adopter les bons comportements à vélo ou à trottinette

Avec le développement des pistes cyclables, des voies douces..., les modes de déplacement alternatifs ou dits « actifs » car liés à l'activité physique se développent progressivement sur notre commune. Marche à pied, vélo, trottinette... se pratiquent de plus en plus au quotidien pour certains et le week-end pour d'autres. Afin d'accompagner ce changement, quelques conseils pour être vu mais aussi pour assurer le respect des autres usagers de la route, semblent opportuns.



## Environnement

### L'affouage dans la commune a démarré

Suite à l'appel lancé dans la lettre de novembre dernier relatif à la mise en place d'une campagne d'affouage dans les bois communaux, bon nombre d'agnessois se sont manifestés pour participer à l'opération. Depuis, des lots leur ont été attribués leur permettant de se réserver la coupe de bois en échange de l'entretien de la parcelle.

#### Mais savez-vous vraiment ce qu'est l'affouage ?

C'est une pratique séculaire dont les origines remontent au moyen-âge. Le mot « affouage » date du XIIIème siècle et vient du verbe « affouer » qui signifie « chauffer », lui-même dérivé du latin « affocare » et de « focus » signifiant le foyer. L'affouage constitue une survivance de l'ancien droit où, en contrepartie des travaux de corvée, les paysans partageaient en commun des terres indispensables à leur survie, notamment la forêt. Actuellement, il peut être défini comme un mode de jouissance des produits de bois communaux relevant du régime forestier promulgué en 1827.



©D.Léger



©D.Léger

### Le saviez-vous !

Abattre un arbre est une opération délicate et dangereuse. Il est fortement recommandé de se protéger et d'utiliser les équipements individuels de protection (EPI).

#### Les bons réflexes de l'affouagiste :

- Vérifier les garanties de votre contrat de responsabilité civile
- Connaître et respecter le règlement de l'affouage (journée, heures, arbres indiqués)
- S'assurer lors de la coupe que personne ne se trouve sur la trajectoire de l'arbre à abattre
- Veiller à sortir le bois dans de bonnes conditions de débardage en respectant les sols et les chemins.

Il peut permettre, chaque année à certains habitants de la commune (soit 27 foyers en 2022) d'entrer en possession du produit des coupes qui leur sont délivrées. Les bénéficiaires sont alors dits « affouagistes ». Pour en savoir plus sur l'affouage : le stère, les meilleurs bois de chauffage, consultez [www.agnetz.fr](http://www.agnetz.fr) rubrique actualités.

# Agenda des manifestations 2022

Sous réserve de la situation sanitaire toujours très instable, la municipalité ainsi que les associations communales ont à cœur de pouvoir vous proposer cette année, un programme d'animations à la hauteur de vos espérances.

- ⇒ **Dimanche 27 mars : 10ème édition du Trail de la p'tite vadrouille - AS Athlétisme - Parc de la mairie**
- ⇒ **Dimanche 17 avril (Pâques) : Brocante de Boulincourt et fête foraine - Comité des fêtes**
- ⇒ **Lundi 18 avril : Chasse aux œufs de Pâques à Boulincourt - Comité des fêtes**
- ⇒ **Dimanche 5 juin (Pentecôte) : Brocante d'Agnetz Comité des fêtes**
- ⇒ **Samedi 25 juin : Fête de la Saint-Jean Municipalité - Stade Silvio Serradimigni**
- ⇒ **Du 3 au 7 août : Agnetz Estival (festival solidaire et participatif) - Parc de la mairie - CCAS**
- ⇒ **Dimanche 25 septembre : Marché des terroirs Municipalité - Stade Serradimigni**
- ⇒ **Samedi 8 et dimanche 9 octobre : Exposition « multi-collections » - Club des collectionneurs du Clermontois**
- ⇒ **Samedi 19 et dimanche 20 novembre : 29ème Exposition des Barbouilleurs d'Agnetz**
- ⇒ **Dimanche 11 décembre : Arbre de Noël des enfants d'Agnetz - Comité des fêtes**
- ⇒ **Dimanche 18 décembre : Marché de Noël - Comité des fêtes**



(liste non exhaustive)

## En bref !

■ **Le Bus pour l'emploi** passera **le 16 février prochain** dans notre commune de 9h15 à 12h30 et sera stationné comme à l'accoutumée dans la cour de la mairie.

Renseignements au **06 46 45 84 27**.

■ **La distribution des conteneurs à déchets verts** a démarré dans notre commune depuis le 31 janvier. Si vous avez oublié d'en réserver un auprès de la Communauté de Communes du Clermontois, nous vous invitons à le faire **RAPIDEMENT** sur <https://www.pays-clermontois.fr> (inscription en ligne).

PAYS DU  
**CLERMONTOIS**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



# Bibliothèque

## Les Nouveautés en février

### « Dans la nuit blanche » d'Olivier Adam

« C'est blanc, partout ! Je flotte à quelques centimètres du sol. Des sons assourdis me parviennent comme à travers un mur. À un moment j'ai senti que je quittais mon corps. Je ne sais plus quand c'était. Il y a deux secondes. Deux heures. Deux jours. Deux mois. Je me suis élevé. ».

### « Le passager sans visage » de Nicolas Beuglet

« Tu n'es pas seule à chercher » - Ce mot anonyme laissé sur son paillason est un électrochoc. Cette fois, l'inspectrice Grace Campbell doit affronter le secret qui la hante. Des confins de la campagne écossaise aux profondeurs de la Forêt Noire où prend vie ce conte glaçant, jamais Grace n'aurait pu imaginer monter dans ce train surgi de nul part et affronter le passager sans visage.

### « Gagner n'est pas jouer » d'Harlan Coben

Un vieil homme sauvagement assassiné à New-York. À ses côtés, une toile de maître et une valise portant l'inscription WHL III. Windsor Horne Lockwood III... Win, un privé aux méthodes très spéciales, mène l'enquête.

### « Tout le bleu du ciel » de Mélissa Da Costa

Petites annonces.fr : jeune homme de 26 ans, condamné à une expérience de vie de 24 mois par un Alzheimer précoce, souhaite prendre le large pour un ultime voyage. Recherche compagnon(ne) pour partager ce périple.

### « Pour exister encore » de Martine Duchesne

Dans la ferme qu'elle vient d'acheter, Emma trouve un vieux magazine oublié. Glissé entre ses pages un feuillet sur lequel sont écrits des mots en forme de châtiments. Intriguée, elle rencontre Émilie, l'ancienne propriétaire et découvre une vieille dame de quatre-vingt-deux ans, écrasée de remords sous le poids d'un secret lié à son passé.

### « Sans passer par la case départ » de Camilla Läckberg

Skursunder dans l'archipel de Stockholm, 4 jeunes sont réunis pour fêter la nouvelle année. Leurs parents, quant à eux, sont tous rassemblés dans la maison voisine. Pour braver l'ennui, ils décident de jouer au Monopoly. Mais ils ne sont plus des enfants : ils pimentent les règles et les enjeux, jusqu'à un point de non-retour...

### « Histoire du fils » de Marie-Hélène Lafon

André fut élevé par son oncle et sa tante. Il fut un enfant soleil, et plus tard un héros de la guerre mais de son père, personne ne parlait, jusqu'au jour de son mariage.

### « Un tesson d'éternité » de Valérie Tong Cuong

Anna Gauthier mène une existence à l'abri des tourments entre sa pharmacie, sa villa surplombant la mer et sa famille soudée. Dans un climat social inflammable, un incident survient et son fils Léo, lycéen sans histoire, se retrouve aux prises avec la justice.

Renseignements et réservations au **03 44 78 37 72**

**Ouverture : mardi et jeudi de 16h30 à 18h30, mercredi de 14h à 18h30 et samedi de 10h à 12h30**